

La loi s'applique

pour tous (enfants et adultes),
partout (à l'école et en dehors),
tout le temps (durant toute la vie).

Principes de la loi

- A- La loi est la même pour tous.
- B- Tout le monde doit connaître la loi.
- C- On ne peut être sanctionné que si l'on est responsable, complice ou incitateur d'une infraction.
- D- Tout auteur d'une infraction encourt une décision de justice (avertissement, sanction, réparation).
- E- On ne fait pas justice soi-même.
- F- La Loi est toujours au-dessus de la règle.

Les lois

- 1- Mettre sa vie ou la vie des autres en danger est une infraction à la loi.
- 2- Toucher mal-intentionnellement le corps de quelqu'un sans son consentement est une infraction à la loi.
- 3- La violence physique, verbale ou morale est une infraction à la loi.
- 4- Ne pas respecter la dignité, l'intégrité physique de quelqu'un est une infraction à la loi.
- 5- Ne pas respecter la vie privée de quelqu'un ou usurper son identité est une infraction à la loi.
- 6- Le vol est une infraction à la loi.
- 7- La dégradation de matériel ou de locaux (casser, abîmer), est une infraction à la loi.
- 8- Le maître doit apporter une protection physique, verbale et morale à tous les enfants qui lui sont confiés, durant leur présence à l'école.
- 9- Le maître est chargé d'instruire tous les enfants qui lui sont confiés, selon les programmes officiels.

Il existe toutefois des circonstances qui font que l'infraction à la loi peut être aggravée ou atténuée:

Les circonstances aggravantes:

- *Le mensonge lors du déroulement de la justice;*
- *La préméditation;*
- *L'infraction commise en groupe.*

Les circonstances atténuantes:

- *L'inconscience de la réalité d'une infraction;*
- *La force majeure (la personne ne pouvait pas faire autrement, tout en ayant conscience de la gravité de son acte);*
- *La légitime défense.*